



Procès-verbal de la séance du Conseil Général du 23 juin 2016 à 20h00

Madame Cosette Pétremand, ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la législature 2016-2020 par le Président de Commune
2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général, présidée par la doyenne d'âge
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général
 - Président
 - Vice-président
 - Secrétaire
 - Secrétaire adjoint
 - Deux questeurs
5. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 24 mai 2016
6. Nomination du Conseil communal (5 membres)
7. Nomination des commissions :
 - a) Commission financière (5 membres)
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
 - c) Commission sportive et touristique (4 membres) + le président qui est le responsable du dicastère de la culture et des sports
8. Nominations des représentants de la Commune dans diverses organisations
 - a) 1 membre à la CRT Commission régionale des transports
 - b) 1 membre au CES VDT Conseil d'établissement scolaire du Val-de-Travers
9. Divers

Il est accepté avec une modification : suppression du point 1

2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général, présidée par la doyenne d'âge:

Doyenne : Cosette Pétremand.

Mme Pétremand félicite chacun pour son élection. L'important n'étant désormais plus le nombre de voix mais le fait d'avoir des personnes motivées qui s'intéressent à la vie villageoise et ont envie de se rendre utiles pour la communauté. Elle félicite plus particulièrement tous les jeunes qui entrent en politique afin de poursuivre ce que nos ancêtres, nos grands-parents, nos parents et l'équipe actuelle du Conseil communal ont fait.

Elle nomme les trois plus jeunes qui fonctionneront provisoirement comme secrétaire et questeurs :

Gyseler Fabien, Gyseler Jérôme et Erb Benoit

Elle précise que le procès-verbal sera établi par l'administratrice.

1. Appel

Sont présents.

Evard Stéphane, Prospero Adrian, Buchs Roger, Juvet Philippe, Piaget Laurent, Pétremand Fabien, Gyseler Fabien, Gyseler Jérôme, Alber Nathanaël, Pétremand Cosette, Erb Benoit.

2. Nomination du bureau du Conseil Général

Sont proposés :

Président : Stéphane Evard
Vice-Président : Philippe Juvet
Secrétaire : Fabien Pétremand
Secrétaire-adjoint : Roger Buchs
Questeurs : Fabien Gyseler
: Benoit Erb

Le bureau est élu tacitement.

M. Stéphane Evard prend la présidence de l'assemblée.

3. Procès-verbal de la séance du 24 mai 2016

Erreur dans un nom : Mme Schlichtig Laure et Ludovic Pétremand, manque une majuscule

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité

4. Nomination du Conseil Communal

Les 4 représentants de la précédente législature sont d'accord de continuer, Il s'agit de Laurent Piaget, Adrian Prospero, Nathanaël Alber et Cosette Pétremand.

Sont également proposés : Gyseler Pierre-André, Kähr Patrick et Willy Gerber

L'élection a lieu par bulletin secret :

Candidats	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} tour
Laurent Piaget	10 élu	
Adrian Prospero	10 élu	
Nathanaël Alber	11 élu	
Cosette Pétremand	8 élue	
Gyseler Pierre-André	2	2
Patrick Kähr	5	5
Willy Gerber	6	6 élu

Pour compléter le Conseil général ce sont les viennent-ensuite qui seront élus. Il en faut 4 :

Sont nommés :

Gaël Buchs
Gérard Sermet
Daisy Piaget
René Grandjean

M. René Grandjean a fait parvenir une lettre pour excuser son absence.

5. Nomination des commissions

Sont proposés et élu après bulletins secrets :

Commission financière 5 membres		1^{er} tour	2^{ème} tour
Membre	Evard Stéphane	10, élu	
Membre	Juvet Philippe	10, élu	
Membre	Erb Benoit	8, élu	
Membre	Buchs Roger	10, élu	
Membre	Grandjean René	5	4
	Gyseler Jérôme	5	7, élu

Sont proposés et élus tacitement :

Commission des naturalisations 5 membres	
Président responsable du dicastère	A définir selon attribution des dicastères
Membre	Sermet Gérard
Membre	Buchs Gaël
Membre	Piaget Daisy
Membre	Gyseler Fabien

Sont proposés et élus tacitement :

Commission sportive 5 membres	
Président responsable du dicastère	A définir selon attribution des dicastères
Membre	Evard Stéphane
Membre	Juvet Philippe
	Sueur Pierre-Alain
	Gyseler Fabien

Comité d'école

Les personnes actuellement en places sont :

Président : Cyril Maulini
Vice-Présidente : Laura Denys
Secrétaire : Urmila Peroni
Représentante CES : Lise Huguenin
Représentant remplaçant : Cyril Maulini
Membres : Schlichtig Laure
: Jannaïe Prospero

Le Conseil général approuve les membres à l'unanimité

6. Nominations des représentants de la Commune dans diverses organisations

CRT : propositions : Sermet Gérard et Juvet Philippe. M. Sermet se retire. Par conséquent, **M. Philippe Juvet sera le représentant à la CRT**

CES : Proposition : Gyseler Jérôme et Daisy Piaget. M. Gyseler Jérôme renonce. Par conséquent, **Mme Daisy Piaget sera la représentante au CES.**

Les autres commissions seront nommées par le Conseil communal. Les membres intéressés doivent s'approcher de l'administration.

7. Divers

M. Stéphane Evard demande s'il est vrai que la personne qui voulait acquérir une parcelle « Sur les chemins » a reçu une lettre l'informant qu'il ne pouvait pas construire.

Le Conseil communal répond qu'aucune lettre n'a été envoyée.

M. Fabien Gyseler désire des précisions quant à l'utilisation de la décharge : savoir ce que l'on a le droit de mettre et qui peut y aller...

Laurent Piaget : Le Conseil communal ne peut pas répondre à cette question ce soir étant donné qu'il vient d'être nommé. Officiellement, cette décharge ne doit pas exister. Le conseil communal tente de faire en sorte de la garder pour des petites quantités de gazon ou branches. Il faut absolument éviter que les entreprises viennent déposer du matériel.

Au mois de mars, la responsable du canton est venue sur place. Elle a constaté qu'il y avait des branches et a fait part de son désaccord.

M. Jérôme Gyseler relève que lors des travaux à la ferme de M. Guillaume, plusieurs m³ ont été déposés. M. Piaget relève que c'est à la suite de ces dépôts que le Conseil communal a réalisé qu'il devait absolument interdire aux entreprises de venir décharger de grande quantité. Pour exemple, le SAF a fait une demande pour déposer du matériel et il a obtenu un refus du Conseil communal.

M. Gyseler propose un tout-ménages pour la population. Monsieur Laurent Piaget relève que ce n'est pas possible au vu des prises de position du canton.

M. Stéphane Evard propose qu'une information complémentaire soit donnée dans le point « Information du Conseil communal » lors d'une prochaine séance.

M. Stéphane Evard désire savoir ce qu'il advient de la commission des travaux. Les personnes étaient favorables pour conserver cette commission. Elle avait été nommée en avril et se composait du président du CG, de la commission financière, d'un membre du Conseil communal et d'un membre.

M. Fabien Gyseler demande si des gros travaux sont prévus prochainement ? Oui le CAD mais une commission est déjà nommée.

M. Stéphane Evard propose que le Conseil communal discute de cette commission et en fasse part à la prochaine séance du Conseil général.

M. Nathanaël Alber explique que la commission d'urbanisme et la commission financière sont déjà impliquées. Donc il estime qu'une commission de projet serait plus utile.

M. Evard précise que la commission était consultative.

Si la commission devait se créer, M. Roger Buchs fait part de son intérêt pour être membre.

La parole n'est plus demandée, le président lève la séance.

Séance levée à 21h00

La Côte-aux-Fées, le 23 juin 2016/prp

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :



Stéphane Evard

LE SECRETAIRE :



Fabien Pétremand